

2ème Congrès CGT Collectivité de Corse

Notre organisation syndicale a pu tenir son 2ème congrès les 13 et 14 juin dernier à la CCAS « César Fazzini » de Borgo-Marana, après avoir été contraints de le reporter par deux fois, en raison de la crise sanitaire et des élections des instances représentatives des personnels au sein de la Collectivité de Corse.



Fort heureusement, l'engagement militant des délégués est demeuré intact, s'est renforcé même, au regard des défis de transformation sociale que nous devons relever tous ensemble.

Ce congrès a été l'occasion de débattre des perspectives d'action et des moyens à mettre en œuvre sur tous les plans. Tant pour le développement de l'activité syndicale au service des personnels de la

Collectivité de Corse que pour l'élaboration et la validation de notre document d'orientation.

Cet exercice démocratique syndicale a permis dans une ambiance studieuse mais aussi fraternelle de travailler sur les points suivants :

- Ouverture du congrès : Présentation des enjeux et programmes
- Présentation, débat et vote du rapport d'activité syndicale (mandature 2019 – 2023).
- Présentation, débat et vote du rapport financier (mandature 2019 – 2023).
- Amendement, débat et vote sur la modification des statuts.
- Validation de la charte des règles de vie syndicale.

Cette 1ère journée s'est clôturée par un repas autour d'une soirée festive.



2ème Congrès CGT Collectivité de Corse

La seconde journée a porté sur les points suivants :

- Amendement, débat et vote du document d'orientation.
- Election de la commission exécutive et du bureau de direction pour un mandat de 2 ans jusqu'au congrès de juin 2026.



La Commission Exécutive élue à l'unanimité est composée de 14 membres :

Eric LUCIANI, Eric CORNEBISE, Eric PAOLETTI, David FALOCI, Pascal LADIEU, Dominique PIERI, Angéline GABRIELLI, Elyse BONA RISTERUCCI, Pascal FANTINI, Pierre PARIGGI, Pierre EUGENE, Christophe BOREAU, Jean-Charles ZUCCARELLI, Laurent ASSONI.

Sur proposition de la Commission Exécutive, le bureau exécutif élu pour deux ans à l'unanimité est le suivant :

- Secrétaire général : Eric LUCIANI
- 1er Secrétaire général adjoint : Eric CORNEBISE
- 2ème Secrétaire général adjoint : Eric PAOLETTI
- Responsable à la politique financière : David FALOCI
- 1er adjoint à la politique financière : Pascal LADIEU
- 2ème adjoint à la politique financière : Dominique PIERI

